

4REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE RURALE DE TOMBO KOAREY2 (Sakadamna)

Délibération N°02/CR/SK du 24/04/2022

Portant Adoption du cadre de concertation sur l'éducation

LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune rurale de Tombokoarey2 (Sakadamna) régulièrement constitué et réuni en séance publique des 22,23 et 24 Avril 2022 dans la salle habituelle de réunion de la Mairie sous la présidence de Monsieur HAROUNA NANI Maire de la commune,

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste émergée de présence, jointe du procès-verbal de la séance.

Vu La constitution du 25 Novembre 2010 ;

Vu la loi n°98-30 du 14 Septembre 1998, portant création des départements et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux

Vu la loi n°2008-42 du 31 Juillet, relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger, modifié par l'ordonnance N°2010-53 DU 17 Septembre 2010 ;

Vu la loi N°2002-014 du 11 Juin 2002, portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux ;

Vu l'ordonnance n°2010-054 du 17 Septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger ;

Vu le Jugement N°02/2021/TGI/DO/ME DU 24 Avril 2021 portant validation des résultats définitifs des élections municipales du 13 Décembre 2020 ;

Vu la Délibération N°02/CR/SK du 29 Avril 2021 portant installation officielle du Conseil Municipal ;

Vu la Délibération N°03/CR/SKNA du 29 Avril 2021 portant élection du Maire et de ses deux(2) adjoints ;

Vu Le procès-verbal de la quatrième session ordinaire du Conseil Municipal au titre de l'année 2021 ;

Après avoir délibéré par quinze (15) voix quinze pour, zéro contre

DELIBERE

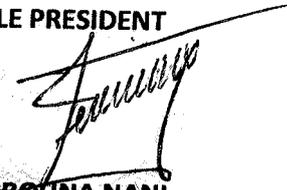
Article 1^{er} : Le cadre de concertation sur l'éducation est adopté

Article 2 : La présente délibération sera publiée et communiquée partout ou besoin sera

Ampliations :

-MISP/ARC.....1
-Préfet Dosso.....1
-Membres.....20
-Chrono.....1

LE PRESIDENT


HAROUNA NANI

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE RURALE DE SAKADAMNA

LISTE DE PRESENCE à la première session ordinaire de l'année 2022

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	PROVENANCE	CONTACT	SIGNATURE
01	Harouna Nani	maire	Sakadamna	96 46 28 76	
02	Saydou Sidjo	conseiller	Fakounga	96383335	
03	Safiyaou Habi	conseillère	Groubi Koussa	96537807	
04	Yaya Harouma	Conseiller	Koakouyama	90 46 96 00	
05	Herzi Abdou	Personne ressource	Herzi Keura		
06	Elhad Madou Bayouma	conseiller élu	Barokoara	96289282	
07	Garba Zakou	1er Adjoint au Maire	Barokoara	96428311	
08	Adamou Abdou	conseiller	Barokoara	9701 1021	
09	Adigbaou Maka	conseillère	Barokoara	96488636	
10	Dji Co Tahou	conseiller	Sarkindayi Keura	95273423	
11	Mamane Harouna	conseiller	Koukou Keura	74000770	
12	Zakari Idi	conseiller	Sakadamna	97918620	
13	Soumana Keirimoune	conseiller	Garokoara	96114941	
14	Naman Kouali Karame Saley	C.S/Environnement	Sakadamna	97175630	
15	Zawali Soumana	Communal/Elevage	Sakadamna	99388565	
16	Itousseni Ali	APCS	Koukou Keura	89840079	
17	Saïbou Edoua	Ehef du village	Sakadamna	96193170	
18	Tamoudou Takou	Etat civil	Sakadamna	96623076	
19	Nassirou Touffa	CDA	Sakadamna	96552880	
20	Dalambou Ibrahim	conseillère	Sakadamna	94 73 20 8	
21	Kali Yaouba	conseillère	Sakadamna	9612 26 20	
22	Jhussa Saley	conseiller	Tondigoum Alfy	98119299	
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

Fait à Sakadamna le 22-04-2022

LE MAIRE

